

Gaston Gross

Lexiques Dictionnaires Informatique (LDI)
CNRS - Université Paris 13, UMR 7187, France
ggross@ldi.univ-paris13.fr

Synergies Pologne n°6 - 2009 pp. 7-18

Résumé : *Ce texte est un hommage rendu au grand linguiste Stanislas Karolak à propos du rôle stimulant pour la recherche qu'il a eu dans le cadre des Colloques de linguistique romano-slaves dont a été l'initiateur. Le premier, qui remonte à 1979, a été pour moi un moment important, car j'y ai découvert la sémantique polonaise, moi dont la formation a été purement syntaxique et formelle. Les pages qui suivent résument mon exposé d'alors et ce que je dirai aujourd'hui sur le même sujet. On verra clairement ce qu'a été pour moi la coopération avec St. Karolak et les leçons que j'ai tirées d'un long dialogue. Il est clair que la notion de classes d'objets que j'ai développée n'est pas étrangère à son influence et à son enthousiasme.*

Mots-clés : *sémantique, classes d'objets, recherche*

Abstract: *This article is a homage to the great linguist Stanislas Karolak and sheds some light on how he stimulated research in instigating the Romance-Slavic Linguistics Conventions. The first, which goes back to 1979, was a defining moment for me inasmuch as it enabled me to discover Polish semantics, whereas I had come from a purely formal and syntactic background. The following pages sum up the paper I gave at the time, and what I would say today on the same topic. The quality of the cooperation which I have had with St Karolak is self evident as are the lessons which I have drawn from our long dialogue. It is clear that the idea of object classes which I elaborated owes not a little to his influence and enthusiasm.*

Key words: *semantics, classes of object, research*

Un moment important de ma vie de chercheur a été ma rencontre avec Stanislas Karolak. Cela s'est fait à l'automne 1979, lors du premier colloque romano-slave qu'il a organisé à Ustron, dans une résidence de vacances des mineurs de Silésie. La coopération qui s'en est suivie a été importante pour moi et, je crois, pour un certain nombre de linguistes polonais. Pendant une certaine période, cette coopération a été le seul lien entre nos collègues polonais et des linguistes français. Ce n'est pas sans fierté que je pense au rôle que nous avons joué à ce moment-là, en particulier pour de jeunes collègues qui ont pu faire des séjours à Paris 13.

Mais je voudrais dire l'importance qu'a eue pour moi cette longue coopération et en quoi elle a changé mon orientation théorique. Je travaillais alors au LADL dans le cadre de qu'on n'appelait pas encore le lexique-grammaire. Maurice Gross avait fixé comme objectif à la dizaine de jeunes chercheurs que comprenait alors ce laboratoire, la description systématique des structures syntaxiques du français. Il s'était chargé de la description des verbes ayant des arguments phrastiques ; J-P. Boons, A. Guillet et Ch. Leclère de celle des verbes à arguments purement nominaux. Annie Meunier commençait la description des adjectifs. D'autres, comme J. Giry et moi, travaillaient sur la description des actualisateurs des prédicats nominaux, c'est-à-dire des verbes supports. Mais j'avais depuis toujours un intérêt particulier pour les prépositions et leur statut théorique. Tous ces travaux étaient exclusivement syntaxiques et excluaient, dans l'optique de Z. Harris, toute explication sémantique. Cette position était affichée, non sans une certaine arrogance.

C'est un peu dans cet état d'esprit que je suis venu au colloque d'Ustron et mon exposé avait pour titre *Un complément de cause en par*. Pour montrer ce que je dois aux longues discussions que j'ai eues avec St. Karolak, je vais résumer rapidement mon exposé d'alors et montrer ce que je dirais maintenant sur le sujet. Ce sera mon hommage au rôle joué par notre ami Stanislas dans mon évolution scientifique.

1. L'exposé de 1979

L'article a paru dans la revue *Neophilologica* 2 (1983), qui a recueilli les actes du colloque. Cet article avait pour objectif d'étudier un type de construction en *par N* :

Paul a agi ainsi, par dépit

Je faisais remarquer que la grammaire de *Wagner et Pinchon* mettait sous une même rubrique des suites comme :

agir par cupidité
prévenez-moi par téléphone
cela revenait à mille francs par tête

Il est clair que le seul critère formel de l'absence d'article n'a guère de valeur classificatrice. La même erreur est commise par un dictionnaire qui se veut distributionnel (DFC, 1980) :

par bonheur, il n'est pas tombé
c'est un parent par alliance
j'ai arrêté par manque de temps
par pitié, ne le renvoyez pas
par exemple
je sais tout par c'sur
être condamné par contumace
par approximations successives
par conséquent

Le complément qui m'intéressait était :

Paul a agi ainsi par dépit
J'ai arrêté par manque de temps

Le critère que j'utilisais pour le discriminer est la question en *pourquoi* ? Je faisais aussi observer que l'interprétation dépend du verbe et que le sens n'est pas le même dans :

Paul a fait cela par gentillesse
Paul a obtenu cela par gentillesse

La question portant sur la seconde phrase est en *comment* ?

Je faisais ainsi l'analyse distributionnelle de ce type de compléments :

- a) le sujet est nécessairement humain ;
- b) le verbe désigne une action volontaire ;

*Paul a reçu le cadeau par gentillesse
Paul a accepté le cadeau par gentillesse

- c) il désigne au contraire une action involontaire quand le complément comprend un possessif : *par sa gentillesse*

Paul a agacé le maître par son étourderie

- d) cette construction s'observe aussi avec des adjectifs :

Paul est flatteur par intérêt

Les restrictions portant sur les adjectifs peuvent être exprimées par une règle : ne sont possibles que les adjectifs qui acceptent l'impératif :

Il est gentil par intérêt : sois gentil.

- e) Les substantifs qui figurent après la préposition *par* sont :

des psychologiques : *gentillesse, méchanceté, joie*
des déverbaux : *abus, dédain, duperie*
des substantifs en *-isme* : *altruisme, athéisme*
des attitudes intellectuelles : *certitude, choix*
des termes isolés : *appât du gain, acquit de conscience*

- f) La détermination du substantif est fortement contrainte : absence d'article ou quelques modificateurs restrictifs :

par pure et simple lassitude

- g) Il existe une contrainte de projection temporelle entre le verbe et le substantif : le temps sous-jacent au substantif ne peut être qu'un présent ou

un passé mais non un futur, comme c'est le cas des constructions causales, à la différence des finales.

h) La négation porte sur le complément et non sur le verbe. La phrase suivante :

Paul n'est pas venu par intérêt
n'implique pas que Paul ne soit pas venu.

i) Enfin, il peut y avoir un petit paradigme sur la préposition :

par peur, de peur, peur de mal faire

j) Les transformations impliquent une question en *pourquoi* ? Les paraphrases se font avec le verbe causatif *faire* :

Il a fui par peur
La peur l'a fait fuir

k) Enfin, il y a les supports qui vont avec le substantif :

avoir peur, avoir confiance

Voilà résumé rapidement cet article ancien. Comme on le voit, il s'agit d'une vue syntaxique, la sémantique n'y joue aucun rôle.

2. Examen critique

Je voudrais maintenant porter un regard critique sur cet exposé d'Ustron.

2.1. Ce que je garde

Dans mon exposé de 1979, certains points me semblent abordés de façon correcte :

- Refus d'une distribution superficielle, style exercices structuraux, comme la description qu'on trouve dans le dictionnaire DFC,
- Importance accordée au rôle joué par le verbe : le complément n'est pas le même selon qu'on a *faire* ou *obtenir*,
- Equivalence des formes morphologiques des prédicats : ils peuvent avoir le même type de compléments, quelle que soit leur forme morphologique : verbe, nom, adjectif.

2.2. Orientations nouvelles

Je vais examiner maintenant les points sur lesquels je porte un regard différent.

2.2.1. Rôle de la sémantique

J'ai précisé qu'au LADL la sémantique était tenue en grande suspicion. Deux personnes m'ont aidé à changer de point de vue théorique : Stanislas Karolak et Igor Mel'cuk. Je ne suis devenu le disciple ni de l'un ni de l'autre, mais ils ont

poussé à modifier ma façon de travailler.

Dans le système du lexique-grammaire, ce qui est déterminant, c'est la construction syntaxique, comme on le voit dans les tables de *Méthodes en syntaxe* de M. Gross. La Table 1 de *Méthodes en syntaxe* (1975) est définie syntaxiquement de la façon suivante :

NO V Vinf W.

Mais cette séquence catégorielle génère des classes sémantiques de prédicats totalement hétérogènes. On y trouve en position verbale actualisée :

- de vrais verbes aspectuels : *achever de, aller, arrêter de, cesser de, commencer à, commencer de, commencer par, continuer à, continuer de, finir de, finir par, recommencer à* ;
- des verbes d'activité : *se dépêcher de, se grouiller de, se hâter de, se magner de, se presser de* ;
- des verbes psychologiques ou intellectuels : *choisir entre, hésiter à, se contenter de, daigner, se déballonner de, se décider à, se défiler de, se dégonfler de, se dégrouiller de, se démerder de* ;
- des verbes d'opérations de l'esprit : *omettre de, oublier de, opter pour, pencher pour* ;
- des verbes modaux : *devoir, se devoir de, pouvoir* ;
- des verbes d'efforts : *s'efforcer de, s'empresse de, tenter de*

Cet exemple montre clairement qu'une structure syntaxique ne permet pas de délimiter mécaniquement des classes sémantiques homogènes.

De même, les premières études sur les verbes supports portaient des supports eux-mêmes et collectaient les prédicats qui vont avec chacun d'eux. I. Mel'cuk m'a fait remarquer que cette façon de faire consisterait pour les verbes à les classer en fonction de leur conjugaison et non selon leur signification. C'est la classe sémantique qui détermine l'actualisation et non pas l'inverse. Là encore, le recours à la sémantique est indispensable.

2.2.2. Modifications

Voici donc les modifications que je porterais aujourd'hui à cet article.

2.2.2.1. La notion d'adverbial

Par cupidité n'est pas un complément de type *adverbial*, car c'est une étiquette si vaste qu'on peut y mettre tout et le contraire de tout. Du point de vue morphologique, les adverbes en *-ment* ont une unité évidente, mais ils correspondent à des constructions syntaxiques totalement hétérogènes :

- adverbes de manière : *gentiment*
- adverbes aspectuels : *fréquemment*
- adverbes équivalents à des phrases : *heureusement que P*

Ce qu'on appelle des *adverbiaux* sont des structures encore plus hétérogènes :

par hasard
avec intérêt
sans peine
sous huitaine
du coup
etc.

Avant de parler d'adverbiaux, il faudrait avoir une classification sémantico-syntaxique des adverbes. Pour les groupes *Prép N*, il est indispensable de préciser le rôle de la préposition dans la construction.

2.2.2.2. Fonctions des prépositions

Comme introductrices d'arguments, les prépositions ne jouent pas à proprement parler de rôle sémantique spécifique. Elles font partie de l'indication de la structure argumentale du prédicat. Il est difficile de justifier, par leur sens, l'emploi des prépositions avec les verbes suivants :

L'emporter sur, compter sur
Discuter de, déblatérer sur
Se plaindre auprès de, demeurer auprès de
Tenir à, s'en prendre à

D'une façon générale, les prépositions ont quatre fonctions différentes :

- elles sont des **indicateurs d'arguments**, c'est leur fonction « classique » ;
- elles peuvent être des **prédicats du premier ordre** :

Le panier est devant la porte
Il est contre cette mesure

- elles sont des **prédicats du second ordre** : *pour faire plaisir, par déception*
- enfin, elles peuvent être des **translateurs** : la préposition *en* permet de faire des adjectivaux avec des substantifs : *en voyage, en colère, etc.*

2.2.2.3. Deux types de compléments circonstanciels

Les prépositions qui introduisent ce qu'on appelle des compléments *circonstanciels* sont plus difficiles à analyser. Une observation s'impose : il faut faire une distinction fondamentale entre les compléments qui comportent des arguments concrets : *avec un marteau, dans une voiture, par Paris*, et ceux qui comportent un substantif prédicatif. Dans le premier cas, le complément prépositionnel peut être assimilé à un argument :

couper le saucisson avec un couteau,
frapper avec un fouet, etc.

Le complément prépositionnel est induit par le sens du verbe, tout comme les autres arguments.

2.2.2.4. Subordonnées circonstancielles à prédicats nominaux

Il faut examiner le rôle joué par les prépositions qui introduisent des compléments circonstanciels.

A. Verbes supports et coréférence

Quand le substantif joue le rôle d'un prédicat, on a affaire à une phrase et non à un complément :

- *avec joie* est l'équivalent de *éprouver de la joie*
- *sans peur* est l'équivalent de *sans avoir peur, il n'a pas peur*

Ces compléments doivent donc être assimilés à des subordonnées, dont le prédicat nominal n'est pas actualisé. C'est l'équivalent pour les verbes de la forme infinitive :

Paul est parti sans me regarder
Paul est parti sans un regard pour moi

Les prépositions introduisant ces compléments circonstanciels (qui sont en fait des *phrases* circonstanciels) ont deux fonctions très différentes. Par exemple, la préposition *avec* dans :

Paul a accepté avec enthousiasme

est l'équivalent d'un verbe support non actualisé :

Paul a accepté (et il l'a fait) en faisant preuve d'enthousiasme

Le verbe support *faire preuve de* introduit des prédicats de <comportement>. Il existe d'autres exemples de cet emploi :

Le président a géré ce dossier en faisant preuve de beaucoup de (sang froid, bon sens, modération, fermeté, célérité, neutralité, prudence, etc.)

B. Prédicats du second ordre

Il existe des prépositions qui ont un emploi différent. C'est le cas de la préposition *par* :

Paul a réagi comme ça, par bêtise

Ici la préposition *par* ne peut pas être un verbe support non actualisé. Elle correspond à un prédicat d'un ordre supérieur :

Par (Paul a réagi comme ça, bêtise)

Cette analyse ne banalise pas la préposition *par* en l'intégrant dans une vague notion d'adverbial qu'elle formerait avec le substantif, mais la place au centre d'une assertion d'un type supérieur ayant comme arguments deux prédicats,

donc deux phrases : il s'agit d'un prédicat du second ordre. Les locutions prädicatives fonctionnent de la même façon :

La pluie d'hier a causé de graves dégâts
La pluie d'hier a été la cause de graves dégâts

De graves dégâts ont été causés par la pluie d'hier
De graves dégâts ont eu lieu à cause de la pluie d'hier
Il y a eu de graves dégâts à cause de la pluie d'hier

Cette dernière phrase comprend les mêmes éléments lexicaux. Elle a subi une « transformation principale » :

- Le relateur *cause* a perdu son actualisation au profit de la première phrase, qui devient ainsi une principale.
- Le relateur de cause devient une locution prépositive.
- Ce prédicat principal reçoit une actualisation par *il y a*.

D'autres prépositions peuvent être analysées comme des prédicats du second ordre :

Le fait qu'il ait répondu comme ça a été pour faire plaisir à Jean
Il a répondu comme ça, pour faire plaisir à Jean

2.2.2.5. Différents types de causes

Cet emploi de *par* ne peut pas être, comme je le pensais en 1979, une réduction de *parce que*. En effet, *parce que* et *par* n'ont pas le même spectre argumental. La phrase qui suit *parce que* n'a pas beaucoup de restrictions :

Il a agi ainsi parce que (il était fâché, parce qu'on lui avait menti, parce que le train avait du retard)

tandis qu'après *par* il n'y a que des prédicats de propriétés : <qualités> et <défauts>. Le spectre argumental est donc tout à fait différent. En passant de l'un à l'autre, il y a des restrictions telles qu'on ne peut pas confondre les deux constructions. Il existe différents types de classements des constructions causales :

- a) causes portant sur des événements (*provoquer des dégâts*), causes du « faire » ou motifs (*faire partir quelqu'un*), causes du « dire » : *à preuve*
- b) causes à effets (*La tempête a causé des dégâts*) et causes explicatives (*il y a eu des dégâts à cause de la tempête*)
- c) Seules les causes explicatives correspondent à une question en *pourquoi ? Pourquoi y a-t-il eu des dégâts ? A cause de la tempête*
- d) Les causes du « faire », les motifs peuvent être exogènes *Le froid nous a fait partir* ou endogènes : *A la vue de ce spectacle, il a réagi calmement ; il a réagi ainsi, par bêtise*

2.2.2.6. La notion de classes d'objets

La liste des substantifs que j'ai donnée n'est pas homogène, comme je l'ai dit. Si j'avais à refaire cette étude j'introduirais la notion de *classes d'objets*.

- des psychologiques : *gentillesse, méchanceté, joie*
- des déverbaux : *abus, dédain, duperie*
- des substantifs en *-isme* : *altruisme, athéisme*
- des attitudes intellectuelles : *certitude, choix*
- des termes isolés : *appât du gain, acquit de conscience*

Il y aurait des prédicats de :

- <sentiments> : *amour, haine, colère, etc.*
- <comportements> : *violence, courage, etc.*
- <défauts> : *bêtise, méchanceté, etc.*
- <qualités> : *modestie, intelligence, etc.*
- <états psychologiques> : *enthousiasme, etc.*

Le recensement des compléments du substantif dans *par Ni* n'est pas justifié, car ce complément dépend exclusivement de *par N* et non de la préposition *par* :

2.2.2.7. Les transformations

Le complément en *par N* ne peut pas être remplacé par un adverbe en *-ment* ni par une interrogation en *comment*. La question en *pourquoi* est possible, mais la question est ambiguë. *Pourquoi* est une interrogation qui porte sur :

- une cause événementielle explicative : *Pourquoi P ? parce qu'il pleut ;*
- un motif : *Pourquoi P ? parce qu'il déteste le sport ;*
- un but : *Pourquoi P ? pour embêter ses voisins.*

Les restructurations possibles sont les suivantes :

- Il a agi ainsi, par dépit
- Son dépit l'a fait agir ainsi
- Son dépit l'a poussé à agir ainsi

3. La notion d'emploi

Je me pose la question de savoir ce que veut dire un critère formel pour expliquer un phénomène. S'il s'agit exclusivement de propriétés syntaxiques, je sais maintenant que c'est une vue réductrice de la grammaire. A mes yeux, il n'y a pas de différence de niveaux entre syntaxe, sémantique et lexique.

La cause est un bon exemple pour mettre en évidence l'idée que la distribution seule ne permet pas de rendre compte de toutes les relations. On sait qu'il peut exister une relation de cause entre deux phrases du simple fait de la parataxe :

Il n'est pas venu. Il était malade

Pour rendre compte de cette relation, il faut faire appel à une inférence, qui met en jeu notre connaissance du monde. Cette connaissance n'est pas de nature formelle. Dans la description linguistique, l'important c'est la notion d'emploi. Voici un exemple, qui met en jeu le substantif prédicatif *regard*.

3.1. Regard : prédicat de propriété

Il existe un emploi du substantif *regard* qui est caractérisé par une absence de complément, mais par la présence obligatoire d'un modifieur :

**Paul a un regard*
Paul a un regard terne.

- Le sujet est un humain (ou éventuellement un animal, de compagnie par exemple).
- Il n'y a pas de complément.
- Le verbe support de ce prédicat nominal est *avoir* ou encore *posséder* et peut-être *afficher*.
- Le modifieur est obligatoire : *un regard (ardent, étincelant, brûlant, terne, vide, fuyant, mobile, vitreux, etc.)*.
- Le déterminant de *regard* est l'indéfini *un* ou le défini *le* au singulier : *Paul a (le, un) regard vif*. Par contre, le pluriel est interdit : **Paul a (des, les) regards vifs*
- Le substantif *regard* ne peut pas être repris par un verbe support actif : **Paul a un regard terne, comme il le fait tous les lundis matins*. Il ne s'agit donc pas d'un prédicat d'<action>.
- La phrase adjectivale parallèle souligne le fait que le substantif *regard* désigne une propriété, un trait caractéristique : *Le regard de Paul est (vif, terne)*.
- Ce prédicat peut avoir une interprétation passagère ou habituelle : *Paul a un regard terne (ce matin, habituellement)*.
- Le substantif *regard* peut être remplacé ici par un nom de <partie du corps> *œil* : *Paul a l'œil (vif, terne)*.
- Le pluriel est douteux avec le défini : *Paul a les yeux vifs*, l'indéfini serait meilleur : *Paul a des yeux vifs*.
- Comme tout support, *avoir* peut être effacé : *le regard (vif, terne) de Paul*.
- Il n'existe pas d'emploi métonymique (montée de l'adjectif) : **Paul est (terne, vif) (de, du) regard*. Cela est dû au fait que la montée de l'adjectif par métonymie ne fonctionne qu'avec les adjectifs de <comportement> : *Paul a eu un regard méprisant envers et Paul a été méprisant*, ou d'<émotions> : *Paul a un regard inquiet et Paul est inquiet*.
- La construction impersonnelle est possible : *Il y a (de la vivacité, de la mobilité, du feu) dans le regard de Paul*.
- Enfin, cet emploi de *regard* n'a pas de correspondant verbal.

Le substantif *regard* désigne ici une propriété. Certes, elle est moins « physique » que dans : *Paul a les jambes arquées*

3.2. Regard : prédicat de comportement

Un second emploi est illustré par la phrase suivante, dont la structure de surface ne diffère de la précédente que par la présence d'un complément prépositionnel :

Paul a eu un regard (amical, dédaigneux) pour Jean

- Le sujet est strictement humain.

- Le complément est soit un humain soit une activité humaine.
- Le complément est introduit par la préposition *pour*.
- Parallèlement à *avoir*, deux autres supports sont possibles : *accorder, concéder*.
- Dans ce cas, la préposition introduisant l'objet est à : *Paul a (concedé, accordé) un regard attentif à Jean*.
- Le déterminant est relativement contraint : l'article indéfini : *Paul a eu un regard amical pour Jean* ; le pluriel n'est pas très clair : *Paul a eu des regards amicaux pour Jean*.
- Le défini est impossible : **Paul a eu le regard (amical) pour Jean* ;
- Le possessif est impossible aussi : **Paul a eu son regard pour Jean*.
- Un modifieur est obligatoire, sauf à la forme négative : *Paul n'a même pas eu un regard pour Jean*.
- Il s'agit peut-être d'une suite figée.
- Le support est effaçable : *le regard dédaigneux de Paul pour Jean* ; *son regard dédaigneux pour Jean*.
- *Regard* peut difficilement être remplacé par *sil* : **Paul n'a même pas eu un sil pour Jean* ; **l'sil dédaigneux de Paul pour Jean*.
- L'adjectif est de nature comportementale : *amical, attentif, dédaigneux, hautain* mais non descriptif *fixe, fuyant, mobile, acéré, vif, perçant*. Ici non plus *regard* n'est pas un prédicat de perception. Il traduit métaphoriquement le comportement d'un individu à l'égard d'un autre.

Conclusion

Les erreurs d'analyse viennent de ce que traditionnellement l'unité minimale d'analyse est le mot. Dès lors qu'on postule que c'est la phrase, les avantages sont importants :

- a) Les mots polysémiques n'ont qu'une seule interprétation dans une phrase, du fait qu'il n'existe pas de prédicat qui ait deux sens différents avec le même schéma d'arguments.
- b) Dans une phrase, il n'existe pas de différences de niveaux : la syntaxe, la sémantique et le lexique sont totalement imbriqués.
- c) Il est illusoire de décrire les phrases à l'aide des seules propriétés syntaxiques.
- d) Les prédicats du second ordre peuvent être analysés avec les mêmes outils que ceux du premier ordre.

Bibliographie

- Anscombre, J.C. (1984) « La représentation de la notion de cause dans la langue ». *Cahiers de grammaire*, n° 8, pp. 3-53.
- Cadiot, P. (1990) « A propos du complément circonstanciel de but ». *Langue française*, n° 86, pp. 51-64.
- Danlos, L. (1988). « Les expressions figées construites avec le verbe support être Prép ». *Langages*, n° 90, pp. 23-37.
- Gingras, L. (1991) « Dans le but de, dans un but de, dans un but (+adj) ». *L'actualité terminologique*, n° 24 : 1.

- Giry-Schneider, J. (1987) *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Genève-Paris :Droz.
- Gross, G., Prandi, M. (2004) *La Finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. Louvain-la-neuve:De Boeck-Duculot.
- Gross, G. (1988) « Réflexions sur la notion de locution conjonctive ». *Langue française*, n° 77, pp. 19-36.
- GROSS, G. (1989) *Les constructions converses du français*. Langue et cultures, 22, Genève-Paris :Droz.
- GROSS, G. (1993) « Trois applications de la notion de verbe support ». *L'information grammaticale*, n° 59, pp. 16-22.
- Gross, G. (1994) « Connecteurs et traitement automatique ». *TA-TAO : Recherches de pointe et applications immédiates*, Beyrouth et AUPELF-UREF Québec : FMA, pp. 287-306.
- Gross, G. (1996a) « Une typologie sémantique des connecteurs : l'exemple de la cause ». *Studi italiani di linguistica teorica e applicata*, XXV :1, Pise :Pacini Editore, pp. 153-179.
- Gross, G. (1996b) « Semantische Umgebung der Konnektoren ». *Leuvense Bijdragen*, n° 84, pp. 295-311.
- Gross, G. (1999) « Etude lexicale des locutions conjonctives ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série, T. VII, Peeters, pp. 23-40.
- Gross, G. (2001) « Existe-t-il des verbes supports de type *Etre Prép* ? ». *Par monts et par vaux, Mélanges offerts à Martin Riegel*, Louvain-Paris Editions :Peters, pp. 197-204.
- Gross, G. (2005) « Les circonstancielles sont des complétives ». *La syntaxe au csur de la grammaire*, Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller, Presses Universitaires de Rennes, pp. 121-127.
- Gross, M. (1981) « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, n° 63, pp.7-52.